



Montréal, le 29 janvier 2019

Monsieur le Ministre Éric Girard
Ministre des Finances
380 rue Saint-Antoine O
Montréal Québec

Proposition au Ministère de la Famille pour les Garderies privées non subventionnées du Québec

La Coalition des garderies privées non subventionnées vous remercie de l'avoir invitée à commenter les demandes des services de garde privées non subventionnées. Nous souhaitons vous faire part de la réalité que vivent depuis plusieurs années les familles ainsi que les propriétaires de ses services du Québec.

Par ailleurs, il est aberrant de constater que les employés de la SAQ reçoivent un salaire minimum de 20.46\$, alors que nos éducatrices qui ont la responsabilité des enfants reçoivent moins de 15\$. Encore une fois ce sont les femmes qui sont pénalisées. Vendre du vin est plus payant au Québec que de s'occuper des enfants. Encore une fois une iniquité envers les femmes.

Nous allons aborder avec vous la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Nous avons fait les analyses en s'appuyant sur les bases budgétaires émises par le ministère de la Famille et en tenant compte des besoins des parents utilisateurs et les services rendus aux enfants. Nous sommes des entreprises de services auprès des familles du Québec, régis avec des lois et règlements sans aucun soutien financier.

Depuis plusieurs années le ministère de la Famille exige de plus en plus, avec raison, un service de qualité à tous les services de garde confondu. Tout le réseau subventionné reçoit l'aide pour faire les transformations exigées par le ministre de la Famille.

Avec la venue probable des maternelle 4 ans et la concurrence déloyale, nos services en souffriront. Ce sont plusieurs entreprises québécoises et entrepreneurs féminins qui seront touchés.

Les services de garde non subventionnés sont pris à la gorge par le manque de soutien financier. De plus il est très difficile de concurrencer avec l'échelle salariale offert dans les services de garde subventionnés. Les études montrent que l'investissement public dans les services destinés à la petite enfance devrait être priorisé. La prévention en bas âge est de loin plus équitable et plus efficiente économiquement, démontrant même que chaque dollar investi dans des services de garde permet plus tard des économies sociales.

Depuis 1997, avec la venue des CPE, le réseau des garderies au Québec a changé considérablement :

- Il y a eu l'augmentation grandissante des familles avec l'obtention des places en garderies à contribution réduite;
- La conversion de garderies privées vers des CPE;
- La conversion de garderies privées vers des garderies privées subventionnées;
- L'implantation de places en milieu familial en grands nombres.

Au cours de cette période les garderies privées non subventionnées ont toujours été présentes pour aider à combler les besoins des parents et soutenir le réseau.

En 2019 les familles d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes. Les besoins ont changé. Après 21 ans d'existence le réseau est à sa pleine capacité. Le ministère de la Famille conjointement avec le ministère des finances doit maintenant revoir le réseau avec l'ensemble des partenaires pour que le programme des garderies puisse enfin répondre aux besoins de l'ensemble des parents tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

Constat de la situation actuelle :

- Le réseau est déjà construit
- Plus d'offre que de demande dans la majorité des régions
- Les parents sont de plus en plus essouffés
- Plus de 303 000 places pour les enfants,
- 1 300 entreprises dans le secteur privée
- Une concurrence déloyale d'un même service
- Pénurie de la main-d'œuvre dans les services de garde
- Salaire inéquitable pour les éducatrices

Avec la venue prochaine des maternelle 4 ans

- Fermeture des GNS
- Faillite des propriétaires de garderie
- Mise à pied de plus de 13,000 femmes (pour la majorité éducatrices)
- Transfert des enfants vers un 8 25\$
- Insatisfaction pour les parents qui ont fait un choix de qualité pour leurs enfants

Selon les règles budgétaires, c'est plus d'un million que reçoivent chaque service de garde subventionné. Sans compter les subventions salariales pour les éducatrices qualifiées ainsi que les avantages sociaux.

Pour être en mesure d'aider les familles du Québec, le gouvernement devrait considérer les mesures suivantes :

- Convertir des services de garde non subventionnés privés en services subventionnés ou CPE. Avoir le libre choix. Ce sera une économie d'infrastructure et un investissement.
- Augmentation du remboursements anticipés pour les familles qui font le choix d'un service de garde non subventionnés
- Subventionner toutes les éducatrices selon l'échelle salariale peu importe le service de garde subventionnée ou non.

Ainsi, le gouvernement allègerait le fardeau fiscal des familles du Québec et améliorerait considérablement l'offre des services dans les services de garde à la petite enfance.

Les services de garde éducatif privées non subventionnées sont déjà partenaire avec le ministère de la Famille en détenant un permis et en étant soumis aux mêmes lois et règlements que les autres partenaires. La seule différence, et celle-ci est importante, ce sont les règles budgétaires allouées par le ministère de la Famille aux service subventionnées.

Bref, nous demeurons un partenaire disposé à travailler conjointement avec le gouvernement et offrons des pistes de solutions qui vise avant tout, la qualité des services de garde ainsi que l'équité pour les parents. Nous proposons donc au Ministère de la famille d'innover avec ces nouvelles initiatives.

Marie-Claude Collin

Présidente de la Coalition des Garderies privées non subventionnées du Québec

Line Fréchette

Vice-Présidente de la Coalition des Garderies privées non subventionnées du Québec

L'équité dans les services de garde au Québec



Une chance égale pour tous les enfants du Québec

Éric Girard Ministre des finances

Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec

29 Janvier 2019

Pour être en mesure d'aider les familles du Québec, le gouvernement devrait considérer les mesures suivantes pour offrir une offre de services de garde éducatif de qualité à la petite enfance

- Subventionner toutes les éducatrices selon l'échelle salariale peu importe le service de garde subventionnée ou non.
- Convertir des services de garde non subventionnés privés en services subventionnés ou CPE. Avoir le libre choix. Ce sera une économie d'infrastructure et un investissement

La conversion d'une GNS pour un CPE serait d'autour de 13 750\$ par places. Cela implique l'économie du retrait des remboursements anticipé des frais garde pour les parents. Les coûts pour une GS sont de 13250\$

- Augmentation du remboursements anticipés pour les familles qui font le choix d'un service de garde non subventionné

Pour avoir l'équivalence et répondre aux besoins de qualité du MFA le cout par jour par enfant devrait être de 47\$ par jour. Malgré la modulation, les parents en garderie privée paient beaucoup plus cher que ceux dans une garderie subventionnée.

L'équité dans les services de garde éducatif à l'enfance

Constat de la situation actuelle

- Le réseau est déjà construit
- Plus d'offre que de demande dans la majorité des régions
- Les parents sont de plus en plus essoufflé
- La CAQ s'est engagé à remettre de l'argent dans le portefeuille des parents
- Plus de 68 500 places pour les enfants, 1 300 entreprises dans le secteur privée
- La petite enfance est une priorité au Québec
- Une concurrence déloyale d'un même service
- Pénurie de la main-d'oeuvre dans les services de garde
- Salaire inéquitable pour les éducatrices

L'équité dans les services de garde éducatif à l'enfance

Maternelle 4 ans

- Fermeture des GNS
- Faillite des propriétaires de garderie
- Mise à pied de plus de 13,000 femmes (pour la majorité éducatrices)
- Transfert des enfants vers un 8 25\$
- Insatisfaction pour les parents qui ont fait un choix de qualité pour leurs enfants

Budget préliminaire d'un service de garde éducatif

(80 places, 15 poupons, 45 17 mois et plus, 20 préscolaire)

- CPE

- Services directs \$ 774 020
- Services administratifs \$ 325 412
- Contribution parent \$ 171 600
- Service auxiliaire
- Allocation liée au protocole CISSS
- Allocation enfants handicapé
- Allocation pour faciliter la transition scolaire
- Coûts d'occupation des locaux
- Subvention est établie à 4 % de la masse salariale assurable
- Subvention pour personnel qualifié
- Exemption de la TPS et la TVQ
- Exemption des taxes municipaux
- **Total \$ 1 271 032 et plus**

- GS

- Services directs \$ 741 065
- Services administratifs \$ 325 412
- Contribution parent \$ 171 600
- Coûts d'occupation des locaux
- Allocation liée au protocole CISSS
- Allocation enfants handicapé
- Allocation pour faciliter la transition scolaire
- Subvention est établie à 4 % de la masse salariale assurable
- **Total \$ 1 238 077 et plus**

Budget préliminaire d'un service de garde éducatif

(80 places, 15 poupons, 45 17 mois et plus, 20 préscolaire)

Garderie non subventionnée

Contribution direct du parent \$ 796 600

Total Partiel CPE \$ 1 271 032

Total partiel GS \$ 1 238 077

Différence \$ 474 432 et plus

Le calcul des CPE et GS n'est pas complet. Les calculs ci-dessus n'incluent pas les autres subventions qui leurs sont octroyés.

Cela implique le salaire du personnel, c'est-à-dire 11 éducatrices, une cuisinière, un concierge et l'administration.

Déjà nous constatons un écart important entre les services pour les même exigences.

Rémunération du personnel éducatif

- Valorisation de la profession
- Respect des femmes sur le marché du travail
- L'iniquité des salaires pour le même emploi d'éducatrice en garderie privée versus le subventionné
- Le salaire d'une conseillère à la SAQ gagne plus qu'une éducatrices à la petite enfance , Est-ce normal ?

Valorisation de la profession

Le métier d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance fait appel au sens des responsabilités, à l'amour et au respect des enfants, et requiert de nombreuses autres qualités, notamment :

- La créativité et le sens de l'humour
- La capacité de travailler en équipe
- La maturité affective
- Le sens de l'organisation et des responsabilités
- La capacité de communiquer et de réfléchir à ses actions
- La résistance physique et psychologique
- La neutralité
- La confiance en soi
- La flexibilité

Respect des femmes sur le marché du travail en petite enfance CPE

Des conditions de travail avantageuses

* Conditions pour une éducatrice en milieu subventionné

Le métier d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance offre aussi des conditions de travail avantageuses.

- Salaire horaire pouvant dépasser 22 \$ l'heure
- Possibilité d'un horaire de travail de 4 jours par semaine
- Régime de retraite très avantageux*
- Assurances collectives*
- Présence de mesures de conciliation travail-famille

Respect des femmes sur le marché du travail en petite enfance dans une garderie non subventionnée

❖ Conditions pour une éducatrice en milieu non subventionné

- Le métier d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance offre aussi des conditions de travail avantageuses.
- Salaire horaire 13 \$ heure
- Possibilité d'un horaire de travail de 4 jours par semaine. **Si possible**
- Régime de retraite très avantageux. **Aucun**
- Assurances collectives. **Pour certaines seulement**
- Présence de mesures de conciliation travail-famille. **Plus difficile en raison du manque de ressources financières**

L'iniquité des salaires pour le même emploi

Comparaison des salaires d'une même éducatrice.

- 1- Éducatrice avec une formation obtenue et 3 ans d'expérience
- 2- Éducatrice avec la reconnaissance des acquis, après plus de 8 ans d'expérience (reconnue à 3 années sur l'échelon)

❖ Relevé d'emploi

	Éducatrice 1	Éducatrice 2
Salaire	18,74	15,50
Assurance collective	31,10	10,62
Régime de retraite	90,60	0

Taux et échelles de salaires du personnel de garde 2019-2020

Échelles salariales	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 avril au 31 mars 2020										
Éducatrice qualifiée										
CPE/GS	18.98	19.58	20.20	20.84	21.50	22.18	22.89	23.62	24.37	25.15
GNS					16.75			17.35		19.68
Éducatrice non qualifiée										
CPE/GS	16.75	17.28	17.83	18.40	19.98	19.58	20.20	20.84	21.50	22.18
GNS	15.00				15.00	15.50		17.60		18.50
Aide-éducatrice										
CPE/GS	16.16	16.67	17.20	17.75	17.75					
GNS	12.50									
Cuisinière										
CPE/GS	17.56	18.12	18.70	19.29	19.90	20.53				
GNS				17.35						
Éducatrice spécialisée										
CPE/GS	19.98	19.58	20.20	20.84	21.50	22.18	22.89	23.62	24.37	25.15
GNS			15.30							

Les salaires sont comparés avec l'échelle salariale 1029-2020 pour les garderies subventionnées.
 Nous avons fait le comparable avec une garderie de 80 places non-subventionnées.
 Les CPE et garderies privées reçoivent des subventions pour le salaire des éducatrices.
 Les garderies non subventionnées ne reçoivent aucune subvention.

Résultat annuel 80 places salaires

Subvention de fonctionnement

- 1 224 945 \$ CPE
- 832 000 \$ GNS

Masse Salariale éducatrice

- 775 000 \$ CPE
- 451 670 \$ * GNS

Masse salariale administratifs

- 153 000 \$ CPE
- 36 000 \$ GNS

- La subvention de fonctionnement est la ressource financière qui permet d'offrir des services de garde éducatifs de qualité dans le respect de la loi et de la réglementation.
- La dépense admissible à l'allocation de base est composé de cinq éléments:
 - Les services direct
 - Les services auxiliaires
 - Les services administratifs
 - Les coûts d'occupation des locaux
 - L'optimisation des services
- Ces chiffres exclus les cuisinières, préposés, et main d'œuvre indépendante pour les CPE

Le gouvernement et le Ministre de la Famille doit agir pour **l'ÉQUITÉ des services de garde**

- Convertir les service de garde éducatif selon le choix du propriétaire avant la construction de nouveau CPE
- Valoriser la profession d'éducatrice avec une subvention pour rejoindre l'équité salariale et encourager les éducatrices a suivre la formation.
- Respecter le choix des parents pour leurs enfants
- Respecter la capacité des parents de payer des services ÉQUITABLE
- Avoir le même programme éducatif pour tous les services de garde
- Avoir le même soutien financier pour faciliter la transition scolaire
- Allocation pour l'intégration des enfants handicapé
- Augmentation significative du remboursement anticipé de 37\$ a 47\$ par jour

Conclusion

Le gouvernement souhaite que **TOUS LES ENFANTS** aient les mêmes chances de se développer pleinement et de réussir. Que nos tout-petits aient tous les outils nécessaires dès leur naissance et tout au long de leur parcours éducatif pour y arriver.

Nous sommes des partenaires important pour la petite enfance. La réussite passe aussi par nos services de garde éducatifs à la petite enfance. Nous accueillons 69 000 enfants au quotidien, le ministre de la Famille a le devoir de prévaloir aussi ses tout-petits dans la réussite éducative.

C'est pourquoi nous demandons au Ministre de la Famille de convertir les garderies privées non subventionnées en CPE ou en garderies subventionnées selon le choix du propriétaire pour la survie de notre réseau de la Petite enfance.

Nous demandons de subventionner le salaire toutes les éducatrices qualifiées. Les services éducatifs à la petite enfance offrira le même service éducatifs et les mêmes chances à **TOUS LES ENFANTS** du Québec.

Le Gouvernement de la Coalition Avenir Québec ne veut surtout pas avoir pour son prochain mandat la fermeture de 1300 entreprises majoritairement géré par l'entrepreneuriat féminin. (Faillite, faillite personnel, perte des maisons familiaux, etc.)

Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec ne veut surtout pas avoir pour son prochain mandat la mise pied de plus de 13,000 éducatrices (Faillite personnelle,mères, professionnelles à la petite enfance, perte de maison, perte de l'équilibre familial, etc.)

Historique des garderies privées non subventionnées

- La Coalition a vu le jour en 2008
- Elle a le mandat de rendre les places équitables dans les services de garde reconnus
- Appel d'offre de 2008 les GNS sont invités à participer à l'appel d'offre mais exclus en cours de mandat
- GNS non calculé pour les besoins de l'offre de service
- 2011 appel d'offre de 12 000 places GNS totalement exclus
- GNS calculé à 50%
- 2013 appel d'offre de 13 000 places GNS calculé à 75%
- Implication à temps plein de la CGPNSQ
- Demande depuis 2011 l'équité dans les services de garde au Québec
- Augmentations des frais pour la qualité des services de garde
- Pénurie de main d'œuvre
- Suite à l'enquête de l'ISQ, la Coalition a demandé d'instaurer des mesures d'évaluation pour la qualité des services de garde avec les mesures structurantes en collaboration avec les partenaires du milieu
- Implication sur tous les comités de la petite enfance

Références

- Règles budgétaires CPE 2018-2019
- Règles budgétaires GS 2018-2019
- États financiers Garderie Aqua Némó
- États financiers CPE
- Éducatrices et Éducateurs de la petite enfance, une carrière pleines de vies !
- Lois et règlements de la petite enfance MFA
- Taux et échelles de salaires du personnel de garde MFA



Merci de votre collaboration

Marie-Claude Collin Présidente Coalition des Garderies Privées non subventionnées

Line Fréchette Vice-Présidente Coalition des Garderie Privées non subventionnées

